Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une présidente temporaire pour la commission "Organisation territoriale et communes" de l'Assemblée constituante

Dans sa séance du 29 octobre 1999, la commission thématique " Organisation territoriale et communes " de l'Assemblée constituante du Canton de Vaud a désigné Me Jacques Haldy, du groupe Libéral, président temporaire.

L'attribution de la présidence au groupe Forum, comme le prévoyait le tirage au sort de l'ensemble des présidences de commissions, n'a pas été mise en cause lors de cette séance. Par contre, la candidate du groupe, Me Anne-Catherine Lyon, n'a pas reçu l'aval de la majorité d'entre eux.

Enfin, MM. Jacques Haldy et Roland Troillet sont délégués auprès de la Commission de structure et de coordination qui sera formellement constituée lors de la prochaine séance plénière du vendredi 3 décembre prochain.

Les six commissions thématiques, qui se sont mises au travail dès la mi-octobre, se sont dotées de la structure suivante :

L'attribution de la présidence au groupe Forum, comme le prévoyait le tirage au sort de l'ensemble des présidences de commissions, n'a pas été mise en cause lors de cette séance. Par contre, la candidate du groupe, Me Anne-Catherine Lyon, n'a pas reçu l'aval de la majorité d'entre eux.

Enfin, MM. Jacques Haldy et Roland Troillet sont délégués auprès de la Commission de structure et de coordination qui sera formellement constituée lors de la prochaine séance plénière du vendredi 3 décembre prochain.

Les six commissions thématiques, qui se sont mises au travail dès la mi-octobre, se sont dotées de la structure suivante :

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 octobre 1999

Francine Crettaz, secrétaire générale de l'Assemblée constituante, tél.(021) 316 41 58

Constituante